

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020639 – AFR 54/026/02

Action complémentaire sur l'AU 261/02 (AFR 54/022/02 du 23 août 2002)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## **CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS / « DISPARITION » / DÉTENTION SANS INCULPATION / CRAINTES POUR LA SANTÉ**

**SOUDAN**

**Abdel Wahid Mohamed Ahmed Nour (h), avocat, 33 ans**

**Nafir El Din Tampour (h), enseignant, 51 ans**

**Ahmed Ibrahim (h), 79 ans**

**63 autres personnes**

**Nouvelle personne menacée :**

**Dawood Haroon (h), 36 ans**

---

**Londres, le 26 septembre 2002**

Toutes les personnes dont les noms figurent ci-dessus, arrêtées dans le courant des mois de juillet et août dans la province du Darfour, ont été remises en liberté, à l'exception de Dawood Haroon. Celui-ci serait détenu au secret par les forces de sécurité, sans inculpation, à Zalingei, une ville du Darfour occidental. Cet homme a déjà été torturé auparavant et Amnesty International est particulièrement préoccupée par son état de santé qui résulte de ces tortures. L'organisation craint qu'il ne soit à nouveau victime d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Selon les informations reçues par Amnesty International, Dawood Haroon, originaire de la région du Djebel Marra, dans le Darfour occidental, aurait été interpellé en juin, puis gravement torturé au cours de sa détention. On ignore le motif exact de son arrestation, mais il aurait été en possession d'une arme à feu. Il semblerait qu'il ait été de nouveau arrêté en juillet ou en août, en même temps que les 66 autres personnes. Il a été incarcéré dans un centre de détention situé dans la ville de Nyerteitei, dans le Darfour occidental, avant d'être à nouveau transféré à Zalingei.

Les personnes incarcérées dans la prison de Nyala ont été remises en liberté le 28 août, et celles de Zalingei, le 29 août. D'après les informations recueillies par Amnesty International, certaines d'entre elles auraient été torturées pendant leur incarcération ; d'autres auraient des problèmes de santé dus aux mauvaises conditions de détention. Aucun des détenus n'appartenait à l'organisation appelée Front de libération du Darfour. On ignore toujours le véritable motif de leur arrestation.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- saluez la libération des 66 détenus ;
- faites part de votre vive inquiétude au sujet de la santé et de la sécurité de Dawood Haroon, actuellement détenu à Zalingei ;
- efforcez-vous d'obtenir la garantie immédiate que cet homme ne sera pas victime de tortures ou d'autres formes de mauvais traitements, et qu'il pourra bénéficier, sans plus tarder, de soins médicaux en raison des tortures qu'il a déjà subies ;
- exhortez les autorités à permettre à Dawood Haroon de recevoir la visite de sa famille et de son avocat ;
- demandez instamment aux autorités de libérer le détenu immédiatement ou de l'inculper d'une infraction prévue par la loi ;
- demandez que des enquêtes soient menées en toute indépendance et impartialité sur les tortures qui auraient été infligées aux détenus incarcérés à Nyala et Zalingei.

**APPELS À :**

**Remarque : l'obtention des lignes de fax peut s'avérer difficile. Merci de vous monter persévérant.**

**Ministre de la Justice et procureur général :**

Mr Ali Mohamed Osman Yassin  
Minister of Justice and Attorney General  
Ministry of Justice  
Khartoum, Soudan

**Télégrammes :** Justice Minister, Khartoum, Soudan

**Fax :** + 249 11 774842 / 774906

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**Ministre de l'Intérieur :**

Major General Abdul-Rahim Muhammed Hussein  
Minister of Internal Affairs  
Ministry of the Interior  
PO Box 281, Khartoum, Soudan

**Télégrammes :** Minister of Internal Affairs, Khartoum, Soudan

**Fax :** + 249 11 774339 / 776554 / 773046 / 770186 / 777900

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**Directeur des établissements pénitentiaires :**

Director of Prisons  
Ministry of the Interior  
PO Box 281  
Khartoum, Soudan

**Télégrammes :** Director of Prisons, Ministry of the Interior,

Khartoum, Soudan

**Formule d'appel :** *Dear Sir, / Monsieur le Directeur,*

**Gouverneur du Darfour occidental :**

Umar Harun Abdullah  
Governor of Western Darfur State  
c / o People's Palace  
PO Box 281

Khartoum, Soudan

**Télégrammes :** Governor of Western Darfur State,

Khartoum, Soudan

**Formule d'appel :** *Dear Sir, / Monsieur le Gouverneur,*

**COPIES à :**

**Conseil Consultatif sur les Droits humains :**

Dr Yasir Sid Ahmed  
Advisory Council for Human Rights  
PO Box 302  
Khartoum, Soudan

**Fax :** + 249 11 779173

**Formule d'appel :** *Dear Sir, / Monsieur,*

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 7 NOVEMBRE 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DU SECRETARIAT INTERNATIONAL OU DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*